

GAMAG : RAPPORT PAYS (CAMEROUN)

Titre : Autonomisation des femmes à travers les médias et la communication au Cameroun

Introduction : La sous – représentation des femmes dans les médias au Cameroun, vingt-cinq ans après l’adoption du Programme d’action de Beijing (BPFA) est visible et en net progression. La BPFA a reconnu le rôle puissant joué par les médias dans la définition des perspectives et a dès lors formulé des recommandations détaillées pour renforcer la visibilité et la voix des femmes et pour promouvoir une image juste et non stéréotypée de la femme. L’histoire des médias du Cameroun ressemble à celle de sa situation linguistique. Les médias y constituent une impénétrable forêt dense où se créent fréquemment des organes de diffusion (TV, radio, presse écrite) nouveaux parmi lesquels un bon nombre en meurt aussitôt dès leur parution. Notre rapport pays (Cameroun) est une description en profondeur et une évaluation compréhensive de l’environnement médiatiques sur le triangle national.

Données probantes

1) La liberté d’expression

Au Cameroun, la liberté d’expression y compris la liberté des médias est garantie dans la constitution et protégée par d’autres lois. La constitution du Cameroun, révisée en 1996 et modifiée en 2008, donne aux citoyens la liberté de s’exprimer de différentes manières. Le préambule de la constitution stipule que « *la liberté de communication, la liberté d’expression, la liberté de presse, la liberté de réunion, la liberté d’association, la liberté syndicale et le droit de grève sont garantis dans les conditions fixées par la loi* » et l’Article 19 stipule aussi que « *Toute personne a droit à la liberté d’opinion et d’expression ; ce droit inclut le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d’expression que ce soit.* ». De même, la Loi de 1990 relative à la liberté de la communication sociale réaffirme les garanties de liberté d’expression et des médias ; et décrit également les conditions dans lesquelles elles s’exercent.

La portée de la liberté d’expression inclut :

- ✓ La presse ;
- ✓ Les librairies et toutes les formes de presse écrite ;
- ✓ Les stations radio et de chaînes de télévision.

Toutefois, nous allons également faire un état des lieux de la liberté d’expression sur les sites d’actualités, les blogs et les médias sociaux qui ont émergé récemment et qui ne sont pas mentionnés directement par la loi sur la communication sociale.

Les citoyens camerounais y compris les journalistes, parlent ouvertement surtout sur les réseaux sociaux bien que certaines lois autres les garanties suscitées, les empêchent de jouir pleinement de leur liberté d’expression. C’est le cas du code pénal de 1967 qui punit un grand nombre de délits liés à l’exercice de la liberté d’expression et des médias tels que le libellé, la diffamation, la diffusion d’informations erronées, la possession d’informations confidentielles et l’outrage aux agents publics.

Depuis la dernière élection présidentielle d'octobre 2018 et la guerre du NOSO (Nord-Ouest et Sud-Ouest) déclenchée en 2016, la liberté d'expression est sous contrôle au Cameroun. Ceci s'explique par des facteurs pouvant être liés aux menaces directes de poursuites judiciaires ou aux moyens subtils auxquels le gouvernement a recours pour intimider le public par l'intermédiaire de ses structures opérationnelles. Le cas de la journaliste Mimi MEFO d'Equinoxe tv incarcérée à la prison centrale de New-Bell à Douala pour ses tweets sur la crise anglophone. Cette journaliste d'expression anglaise avait été accusée de publier de fausses informations sur les affrontements entre l'armée et les séparatistes des régions anglophones du pays. Accusée de d'atteinte à la sureté de l'Etat à cause d'un retweet attribuant l'assassinat du missionnaire américain Charles Wesco à l'armée camerounaise, la journaliste soutenue par le Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC) affilié à la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) fût relâchée le 10 novembre 2018 par le tribunal militaire de Douala. Liberté d'expression et crainte du régime cohabitent d'où chaque journaliste évalue la situation avant de choisir la manière de procéder. Les webjournalistes en exil à l'instar de Michel Biem Tong et certains activistes américano-camerounais comme Patrice Nganang résidant aux USA, exercent leurs droits sans crainte en tout temps et différemment de leurs confrères du Cameroun qui vivent en permanence avec la peur.

Pour certains, la liberté d'expression est purement théorique et les journalistes ont toujours peur de s'exprimer librement parce que la menace d'une poursuite judiciaire ou d'une agression physique est réelle ; par peur des répercussions soit de l'Etat ou des groupes d'intérêts puissants. D'autres journalistes proches du pouvoir, parlent d'un sentiment de liberté d'expression accrue ces dernières années où, les médias se montrent davantage plus éloquents et audacieux dans les sujets qu'ils couvrent et qu'ils commentent. Selon eux, les gros titres sont osés et les débats candides en direct sont communs, les invités de la plupart des émissions – débats tv et radio populaires incluent régulièrement des personnes ouvertement critiques du gouvernement et de ses politiques (Cf. tous les plateaux tv de dimanche midi d'Equinoxe tv, de Canal 2 tv, de Vision 4, de STV, Equinoxe soir, etc.). La liberté d'expression des journalistes est mise en exergue par le grand nombre de journaux et l'explosion des médias privés, signe d'un paysage médiatique de plus en plus libre.

2) Les femmes dans les médias

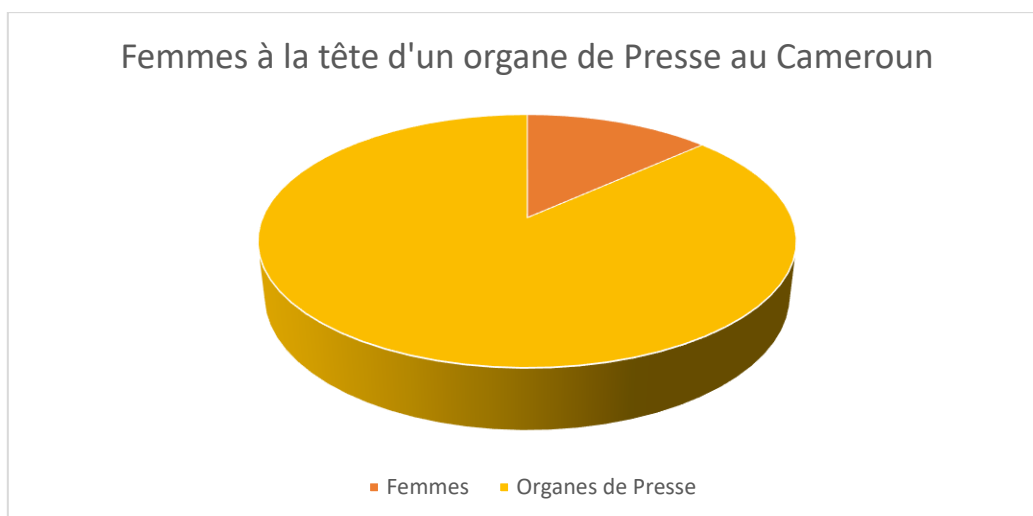
L'égalité des chances sans distinction de race ou d'origine ethnique, de groupe social, de genre/sexe, de religion, d'handicap et d'âge est promue dans les organes de presse. Au Cameroun on compte plus de femmes que d'hommes dans les médias. Cette tendance s'explique par de nombreuses raisons, notamment l'augmentation globale du nombre de filles qui terminent des études pré-universitaires, le développement du secteur de l'audiovisuel qui semble être le média de choix de nombreuses diplômées, la prolifération des médias électroniques, etc. Cependant, il existe dans le secteur des médias un plafond de verre : les hommes sont toujours beaucoup plus nombreux que les femmes dans les postes de rédaction à l'instar des salles de rédaction. Autrement dit, même si les chiffres sont de plus en plus en faveur des femmes, celles qui deviennent journalistes sont loin d'obtenir les mêmes opportunités que les hommes en termes de visibilité et de promotion. Selon le rapport mondial sur le statut des femmes dans les médias, élaboré en 2011 « dans sept régions, les hommes occupent la grande majorité des sièges d'administrateurs (74,1%) et des postes de direction (72,7%). Dans le même ordre d'idées, selon le projet mondial de monitoring des médias conçu en 2010, «au niveau mondial, 76% des personnes que l'on voit ou dont on parle dans les

actualités sont des hommes. Le monde tel qu'il est perçu dans les médias d'information reste majoritairement un monde d'hommes ». Les femmes journalistes ont une préférence pour les sujets plus « légers » comme la santé, l'éducation qu'elles considèrent plus faciles et moins exigeants que les autres sujets à l'instar de la politique, l'économie, la science et le sport.

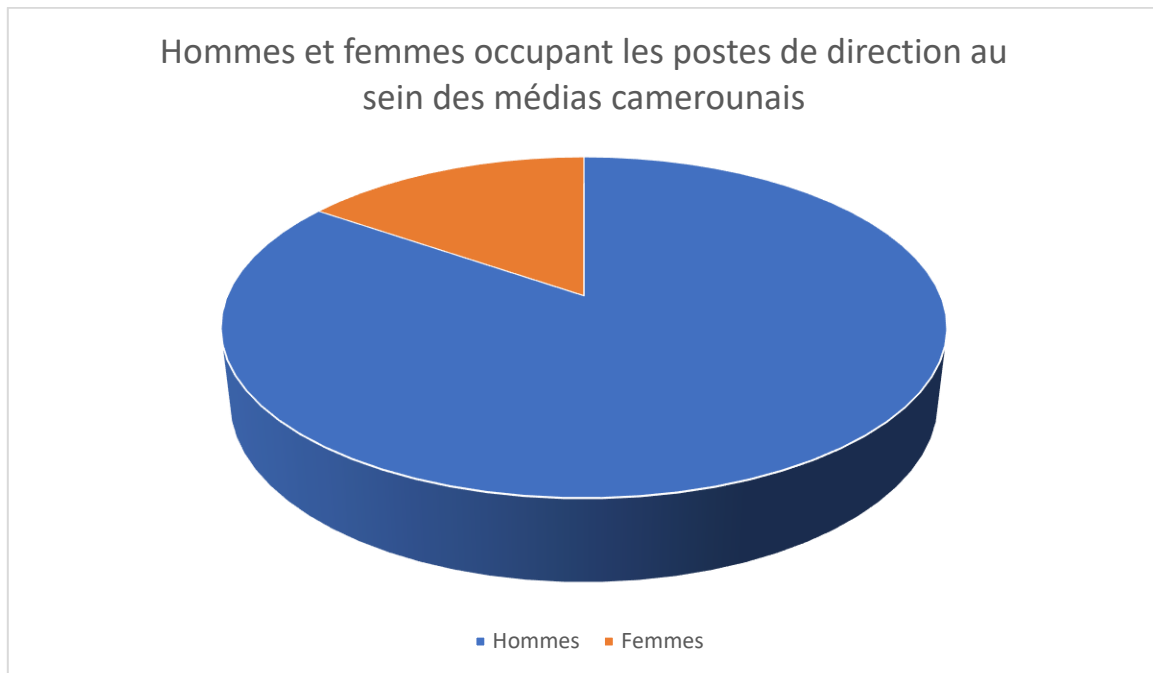
Actuellement, le changement est visible et progressif. Plusieurs femmes journalistes détiennent maintenant des postes de direction (éditrices ou rédactrices) dans les médias publics et privés. La compagnie publique qui publie le quotidien national, *Cameroon Tribune*, est dirigée par une femme qui est aussi éditrice. Environ 45% des employés de la CRTV, chaîne nationale, sont des femmes et plusieurs d'entre elles détiennent des postes de directrices. Les femmes sont aussi nombreuses à présenter les actualités aux heures de grande audience depuis que la CRTV présente des bulletins d'information avec deux présentateurs (en général un homme et une femme).

Les voix des femmes gagnent de plus en plus d'importance dans les médias par rapport aux années antérieures. Les radiodiffuseurs privés et publics réservent des programmes aux questions des femmes. A travers le pays, des stations de radio communautaires ciblant tout particulièrement les femmes ont été créées. C'est dire que le contexte social qui donne une voix plus prépondérante aux hommes qu'aux femmes se reflète dans les médias camerounais. Les femmes et les questions qui les touchent sont moins couvertes par les médias ou en partie parce que selon certains, les questions concernant les femmes ne font pas vendre les journaux ou n'attirent pas le public de radio ou de télévision. Quand bien même les questions des femmes sont abordées, elles le sont souvent à travers la voix des hommes. Au sein des salles de rédaction, les missions considérées « importantes » comme les reportages politiques et d'affaires, ne sont pas confiés aux femmes journalistes qui sont souvent reléguées à couvrir des histoires plus « légères » / des thématiques plus simples.

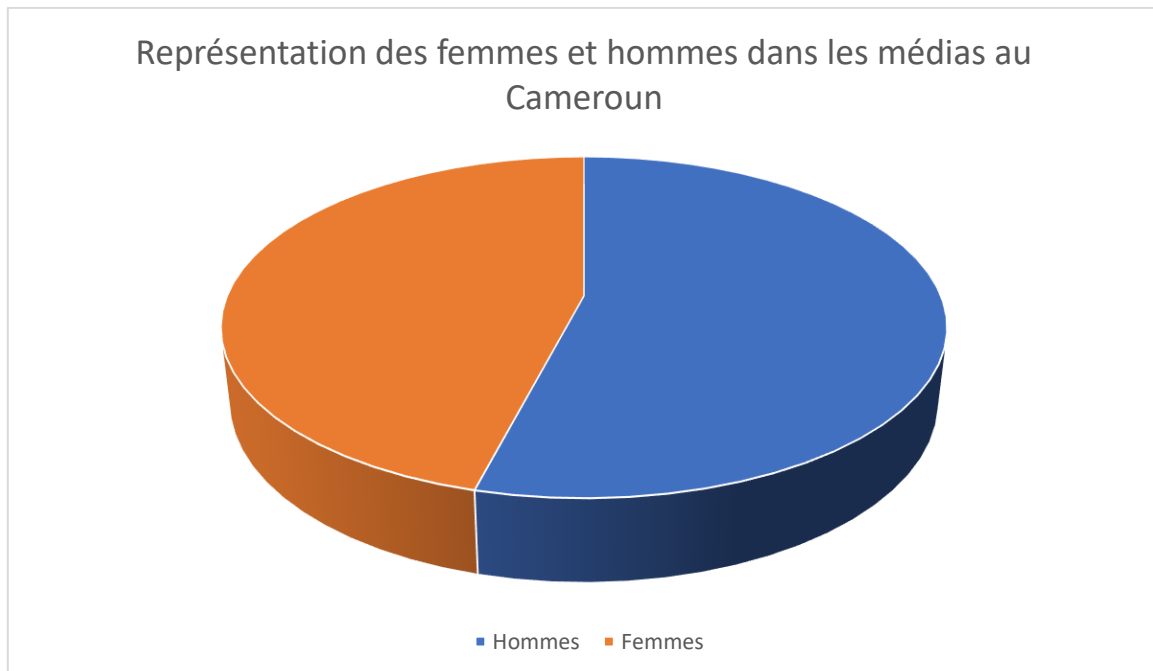
Remarquons que ce n'est pas parce qu'au Cameroun il existe des médias qui traitent spécifiquement des problèmes des femmes, qu'il y existe une représentation équitable de genre (hommes et femmes, garçons et filles, minorités sexuelles) dans les médias. Les progrès réalisés au cours des ans sont visibles, mais marginaux d'où beaucoup restent encore à faire. Selon l'enquête de Women Peace Initiative dans les villes de Douala, Yaoundé et Bafoussam, six femmes sont à la tête des organes de presse sur les trente-neuf institutions.



Il y'a 1600 femmes/1300 hommes travaillant dans les établissements « I'm he » et seulement 15,38% des femmes contre 84,62% des hommes occupent des postes de direction.



Au niveau de la représentation des sexes, Women Peace Initiative révèle que les hommes représentent 59,44% ce qui indique explicitement que les femmes sont sous représentées dans les organes de direction.



3) Contenu médiatique

Les thématiques classiques et dont la hiérarchie révèle des femmes partagées entre le rationnel et le divertissement sont le propre des femmes journalistes qui, très souvent ne font pas état de leur intérêt pour des thématiques comme l'économie ou la politique. Sûrement en raison des très nombreux programmes de grande écoute se focalisant sur les rôles traditionnels de la

femme, effaçant ainsi une représentation plus juste de la diversité de la vie des femmes et de leur contribution à la société. Au Cameroun, les médias s'efforcent de promouvoir la femme et son image en détruisant les stéréotypes sexistes qui relèguent les femmes des médias aux postes de présentatrices et d'animatrices. Afin de protéger les droits des femmes même dans les médias traditionnels et nouveaux à travers le contenu médiatique, les femmes devraient davantage être présentes dans les médias et surtout dans les postes de décision pour rompre avec les préjugés sexistes déformant l'image des femmes dans les médias ou réduisant les femmes dans les publicités aux fonctions domestiques et objets sexuels (Cf. les publicités sensuelles de marque de parfum).

Par ailleurs, il est important de noter que les journalistes et les rédacteurs ne pratiquent pas l'autocensure dans l'audiovisuelle privée et dans la presse écrite privée. Les organes de presse au Cameroun se nourrissent littéralement de la presse à sensation qui généralement, se passent par des gratifications financières et/ou des menaces de poursuites judiciaires. Qu'il s'agisse d'histoires sportives anodines en apparence, d'actualités politiques courantes ou de questions très sensibles liées à l'Etat, les journalistes camerounais pratiquent des degrés divers d'autocensure. Les reporters sont généralement prudents dans les reportages relatifs aux affaires d'abus des Droits de l'Homme mettant en cause les forces de sécurité ou des agents publics puissants.

L'autocensure sévit davantage dans les organes de presse publics en raison des contrôles rédactionnels stricts, par rapport au secteur privé où les reporters jouissent d'une plus grande liberté. La libération du leader de l'opposition au Cameroun et alliés à savoir, le Pr. Maurice Kamto ex-ministre délégué à la Justice, Christian Penda Ekoka l'ex-conseiller économique du président Paul Biya, Paul Eric Kingue ancien maire de Djombé - Pendja, Alain Fogue Tedom, Me Michelle Ndoki, Albert Nzongang, Valsero l'artiste musicien et 92 autres militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) détenus à la prison centrale de kondengui à Yaoundé ; a été couvert par les médias privés (Equinoxe tv, Canal 2 International, Vox Africa) montrant la marée humaine au tribunal militaire, à la prison centrale de kondengui et au domicile du leader de l'opposition camerounaise Maurice Kamto au quartier Santa Barbara tandis que la chaîne nationale la CRTV faisant allusion à cette même libération, montrait uniquement les personnes remerciant le président Paul Biya pour la libération du Pr. Maurice Kamto et codétenus. Souvent, aucun ordre gouvernemental n'est donné aux journalistes des médias publics de ne pas inclure des détails de cette nature en ce sens où ; les reporters savent simplement que c'est dans le meilleur intérêt de le faire.

Le contenu médiatique Camerounais est loin d'être objectif, neutre, à cause des reporters, rédacteurs et éditeurs qui acceptent tous et exigent souvent de l'argent (Cf. gombo, pot de vin, argent de taxi, enveloppe) et d'autres faveurs de la part des organisateurs d'évènements, des sources d'information et des groupes d'intérêt. Parfois, si les journalistes n'obtiennent pas d'argent ils se tiennent à l'écart des évènements ou retardent la parution d'histoires. Les Politiciens camerounais utilisent facilement leur argent pour influencer la couverture médiatique, voire même déterminer le contenu rédactionnel (Cf. les médias pro-régimes à l'instar de l'Epervier, la Veuve, l'Orphelin, l'Anecdote, Vision 4 jadis taxé par le public de Vision « *Milles Collines* », Satellite FM, Essingan, RIS radio, Canal 2 International, etc. et les médias d'opposition tels que Equinoxe tv, Mutations, Le Messenger, Le Jour, etc.). La confiance dans le contenu des médias a diminué en raison de la corruption généralisée qui sévit dans l'industrie des médias : l'influence de l'argent sur le discours des médias au Cameroun est dû

à l'effet boomerang des mauvaises pratiques salariales. Les médias restent encore fortement conditionnés par les dossiers de presse que remettent aux journalistes les organisations dont ils assurent la publication des articles, travail pour lequel ils sont généralement rémunérés.

4) Genre, médias et conglomération des TIC : les droits des travailleurs

Au Cameroun, les salaires sont généralement bas et les conditions de travail mauvaises dans les médias, et sont encore pires pour les journalistes travaillant dans le secteur privé. La Convention sur la négociation collective de l'industrie fixe le salaire minimum pour les journalistes à 180 000 Fcfa / mois soit 360 USD, mais la plupart des organes de presse payent beaucoup moins que ça. Dans les plus grandes organisations de presse, le salaire moyen d'un débutant est de 75 000 Fcfa soit 150 USD alors que les cadres perçoivent 400 000 Fcfa soit 800 USD / mois. Les employeurs des médias privés ignorent généralement le code du travail et n'accordent aux journalistes aucuns avantages sociaux tels qu'une assurance sociale. De nombreux journaux et organes audiovisuels plus petits ne payent simplement pas leurs employés, et leur demandent de vivre des gratifications et pourboires des organisateurs d'évènements et hommes politiques. Les salaires sont bas, presque inexistant au point où, les propriétaires des médias mettent les jeunes recrues à l'essai pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans, au mépris total des dispositions du code du travail qui prévoit un maximum de deux périodes d'essai de trois à six mois.

Les bas salaires ont forcé les journalistes à se diriger vers d'autres emplois de communication tels que la gestion des relations publiques où les salaires et les conditions de travail sont nettement meilleurs. Les niveaux de salaires et les conditions générales de travail des journalistes et des autres professionnels des médias, y compris leur sécurité sont appropriés. Les salaires sont supérieurs dans le secteur public où la plupart des journalistes sont fonctionnaires. Dans certains cas, les journalistes reçoivent deux salaires, un de la fonction publique et un autre des médias publics qui les emploient. Les journalistes du secteur public ont plus d'avantages que leurs pairs du secteur privé.

En général, les conditions de travail des journalistes sont déplorables et les questions telles que la sécurité et la sûreté sont quasiment ignorées. Les journalistes peuvent être arrêtés et détenus sans que personne ne sache où ils sont. Le droit à la protection et à la sécurité des journalistes au Cameroun est une préoccupation majeure ces dernières années avec l'insurrection armée contre Boko Haram au Nord Cameroun, la guerre du NOSO (Nord-Ouest et Sud-Ouest) et la situation de plus en plus en plus volatile le long de la frontière Est du Cameroun avec la République Centrafricaine. Dans un tel cas, les journalistes sont de plus en plus en danger dans le cadre de leur travail et font l'objet d'une surveillance excessive de la part des agents secrets de l'Etat qui les demandent d'espionner et de soutirer des informations précieuses sur les activités de ceux qu'ils perçoivent comme des ennemis.

5) L'accès à l'information

Il n'existe aucune loi encadrant l'accès à l'information au Cameroun. Les clauses de secret, souvent dispersées et cachées dans différentes lois, rendent la collecte d'information difficile et le journalisme d'enquête presque impossible. Il serait difficile de prétendre à une information publique à travers les journaux, ceci dû au fait que les journaux sont devenus plus fragiles en

raison de la dégradation des conditions économiques et de l'intense concurrence de nouveaux organes de presses.

L'accès à l'information passe également par le journalisme numérique qui occupe une place plus grande dans le paysage médiatique. Le nombre d'organes de presse numériques semble augmenter tandis que, de plus en plus de journaux et de stations de radio et de télévision exploitent des sites web complémentaires.

Recommandations

- Une législation sur les nouveaux médias devra être adoptée au Cameroun ainsi que de nombreux amendements de loi sur les médias afin de réguler radicalement le paysage médiatique ;
- Mise en place d'un observatoire Femmes et Médias pour la promotion de l'image de la femme dans les médias ;
- Bâtir un espace de communication démocratique pour le changement et la justice sociale au Cameroun ;
- Améliorer davantage la représentation de femmes dans les médias et les postes de décision afin qu'elles puissent faire entendre leurs voix et transformer l'image de la femme camerounaise occultée par leur confrère masculin ;
- Le Cameroun devra adopter une loi sur l'accès à l'information qui améliorera considérablement l'environnement médiatique et aidera les citoyens à jouir pleinement de leur droit de savoir.

Références

- Baromètre des médias africains : Première analyse locale du paysage médiatique en Afrique, Cameroun 2014, Version française
- Rapport d'enquête 2019 de Women Peace Initiative dans les villes de Douala, Yaoundé et Bafoussam
- Rapport mondial sur le statut des femmes dans les médias, 2011
- Projet mondial de monitoring des médias, 2010

Liste des auteurs

- Vannie KOUAMOU DJOUNGUEP
- Benoît Marie NDONGO ANDEGUE
- Pauline NDOMBOU
- ARA – Africa Resilience Association –
- Hyppolite Eric
- Julius KOUONAPSE
- Lynda BTUEDEM SIBAFO
- ALI Magra
- Christian BOIDJE
- Bertrand TANEFO